

Projet de création d'un établissement médico-social

Tel que je vous l'avais indiqué lors de la séance du Conseil communal du 11 décembre 2017, la Municipalité a engendré des démarches en vue de la création d'un établissement médico-social (EMS) sur le territoire de la Commune. Au point de vue administratif, les travaux avancent bien et le Canton de Vaud (principal bailleur de fonds dans ce dossier) a donné son

accord de principe. L'étude d'un projet sur un terrain communal plat et bien ensoleillé d'environ 7'000 m² au Day va débiter.

L'EMS permettra d'accueillir entre 56 et 70 résidents et intégrera un restaurant ouvert au public. Grâce à la future desserte du Day par les transports publics (cadences des trains à la demi-heure et cadence des bus à l'heure) dès que la construction de la nouvelle gare sera terminée, l'EMS sera aisément accessible. La Municipalité sera partenaire dans le cadre de l'élaboration de ce beau projet et vous serez naturellement informés au fur et à mesure de son évolution. C'est une chance pour notre localité de pouvoir disposer à terme sur son territoire d'un tel établissement.